Décision 04-D-27 du 01 juillet 2004

relative aux pratiques de certaines chaînes de télévision à l'égard des producteurs d'œuvres audiovisuelles

Posted on: 09 juillet 2004 | Secteur(s):

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la

saisine

Union syndicale de la production

audiovisuelle (USPA), Télévision

Française 1

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s)

concernée(s)

TF1, Métropole Télévision

Lire

le texte intégral de la décision 74.15 Ko